

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La distribution des prix aux élèves des Ecoles primaires de garçons, dirigées par les Frères des Ecoles chrétiennes, avait attiré, vendredi après-midi, à l'établissement de la place de la Visitation, une grande affluence de parents et d'amis des jeunes écoliers. Comme chaque année, la cour où a eu lieu la cérémonie avait été coquettement décorée de trophées de drapeaux aux couleurs monégasques, et l'estrade réservée aux autorités était ornée de tentures grenat et de massifs de fleurs. Un beau portrait de S. A. S. le Prince Albert occupait le centre de ce décor de fête.

La solennité a été présidée par M. Paul de Villeneuve, substitut de M. l'Avocat Général et inspecteur des Ecoles. Autour de lui ont pris place sur l'estrade M. le Secrétaire Général du Gouvernement, M. le premier Adjoint au Maire de Monaco et nombre d'autres fonctionnaires et ecclésiastiques de la Principauté. L'entrée des autorités est saluée par l'*Hymne Monégasque* exécuté par la musique de la Société Philharmonique qui prête son dévoué concours à la cérémonie. Aussitôt qu'on a pris place, un jeune élève, Alexandre Mélin, adresse un gracieux compliment de bienvenue à M. Paul de Villeneuve qui prend ensuite la parole en ces termes :

Mes chers amis,

Il m'est donné, pour la première fois, de prendre part à cette belle cérémonie de la distribution des prix des Ecoles et de présider à vos succès; cette douce joie, à laquelle je suis profondément sensible, je la dois à des circonstances professionnelles dont je me félicite; cet honneur, qui m'est très précieux, m'a été consenti par la haute bienveillance de S. A. S. le Prince et par l'indulgente sympathie de S. Exc. M. le Gouverneur Général et de M. le Secrétaire Général: j'en adresse, dès maintenant, l'expression de ma respectueuse gratitude à notre Auguste Souverain et de ma reconnaissante émotion à MM. les Présidents du Comité de l'Instruction publique.

Jusqu'à ce jour, c'était au loin que me parvenait l'écho fidèlement attendu de vos triomphes scolaires, des paroles élevées et charmantes que vous adressaient les présidents éminents qui occupaient cette place; témoin, au cours de l'année, de vos travaux, de vos vaillantes émulations, j'avais, hélas! le regret de ne pouvoir assister à leur récompense, de ne point goûter à vos côtés vos victoires, après m'être si vivement intéressé à vos efforts; j'étais privé de ne point m'asseoir auprès de vos parents, parmi vos amis qui m'entourent et qu'unit plus étroitement en ce jour l'affection généreuse qu'ils vous portent, près de mon honoré collègue, M. le chanoine Pauthier, dont l'expérience, le dévouement infatigable, la sollicitude toujours en éveil pour vous sont pour moi un encouragement et un appui dans l'intéressante mission à laquelle je participe modestement avec lui.

De toutes ces satisfactions je suis aujourd'hui favorisé; je les savourerais en égoïste, dans mon coin, accueillant vos manifestations joyeuses, les regards de fierté de vos parents, les applaudissements de vos maîtres et de vos camarades, si la place que j'occupe ici ne m'imposait le

devoir très doux de choisir dans le cœur de tous ceux qui vous aiment quelques pensées réconfortantes, quelques encouragements utiles, de les suspendre comme des rubans à vos couronnes, de les glisser comme des signets dans vos livres de prix, afin que vos jeunes mémoires les conservent et que vos volontés, en formation en fassent leur règle de conduite.

Quel aimable spectacle est celui que vous nous donnez! La gaieté illumine vos jeunes fronts: déjà les élus du palmarès escomptent leur victoire; ils cherchent du regard une mère, un père pour jouir de leur contentement; une anxiété un peu impatiente les anime: les moins favorisés eux-mêmes applaudissent aux succès de leurs camarades, parce que vous êtes de bonnes et franches natures d'enfants: une sève de jeunesse heureuse circule dans vos rangs, sous ces trophées et ces guirlandes de fête! Maîtres, parents, amis participent à votre bonheur: comme vous ils ont entrevu ce beau jour et ils en saluent avec vous l'allégresse!

Et cependant, vous en doutez-vous? un sentiment plus grave les pénètre, des préoccupations dont vous ne comprenez peut-être pas encore toute la portée, les sollicitent; c'est la question de votre avenir, c'est le sort de l'homme qui se prépare dans les adolescents de maintenant.

Jetez un regard en arrière, sur l'année scolaire qui s'achève, sur les précédentes années: quel était le soin constant des plus studieux, des meilleurs d'entre vous? Accomplir le mieux possible la tâche quotidienne, faire exactement ses devoirs, apprendre ses leçons, sous l'égide du bon proverbe: « à chaque jour suffit sa peine ». C'est parfait, et vos maîtres veillaient avec sollicitude à l'exécution de ce labeur, à la culture de vos intelligences. Mais il est un horizon que votre jeunesse, votre inexpérience de la vie, la charmante insouciance de votre âge vous permettaient à peine d'entrevoir, et vos maîtres y ont constamment porté les yeux: il s'agissait de votre éducation morale, de la direction de vos âmes.

C'est là une mission difficile, délicate, plus difficile que celle qui a pour but d'orner vos intelligences des élégances littéraires ou de la meubler des précisions de l'histoire ou des mathématiques, car elle exige de la part de ceux qui ont autorité sur vous une connaissance approfondie de vos cœurs, de vos besoins et des devoirs sociaux qui vous attendent: les circonstances actuelles rendent plus impérieuse encore l'application des mesures de santé morale qui sont le gage indispensable de votre avenir.

Notre époque, mes chers amis, est inquiète, troublée, j'allais dire douloureuse: les plus sagaces d'entre vous, les aînés, ceux qui observent déjà, s'ils ne s'en sont pas nettement expliqué les causes, ont sans doute deviné le fait en regardant les événements, en écoutant autour d'eux, en songeant ensuite.

Aux jeunes qui vont se mettre en route pour la grande étape de la vie, on propose ni plus ni moins la conquête et la transformation de la société: tout est discuté, mis en doute, soumis à un implacable contrôle; on parle d'esprit nouveau, de progrès, de régénération universelle, d'humanité... souvent de droits, rarement de devoirs. Tant de chemins s'ouvrent devant eux qu'ils hésitent, comme le voyageur égaré au carrefour, ils cherchent des guides; ils ne trouvent, la plupart du temps, que des apôtres de rêves et d'utopies, et ces novateurs n'ont rien moins que le souci de donner à leurs disciples les moyens utiles pour franchir la distance et parvenir au but.

Ces moyens, vous les avez, ils vous sont libéralement enseignés: ces ressorts puissants de toute vie morale et vraiment productive pour vos semblables, ils vous sont fournis par vos maîtres: c'est la formation de votre

conscience, c'est le sentiment religieux. Par conscience, j'entends celle qui rend l'homme vraiment libre et souverain de ses actes; qui, après réflexion sérieuse, à la clarté de principes solides, lui indique la détermination qu'il doit prendre, simplement, sans affectation et sans faiblesse. Par sentiment religieux, j'exprime cette disposition de notre âme que ne satisfait pas quelques tendances vagues dont une commode routine, un certain milieu d'éducation, des sentimentalités confuses font une pratique peu gênante, mais celle qui demande aux inspirations divines, à la morale la plus pure, aux convictions d'une foi inébranlable l'énergie efficace pour accomplir le devoir de chaque jour, la consolation dans les épreuves, la lumière dans les circonstances difficiles. Conscience et sentiment religieux sont frère et sœur, ils se complètent l'un l'autre, ils uniront leurs efforts pour faire de vous ce que nous voulons que vous soyez: des citoyens utiles, honorant leur pays et eux-mêmes, quels que soient la profession et le milieu social où se déploiera leur activité.

A votre enfance, on a donné le catéchisme; ses préceptes si simples et d'une portée si profonde ont posé les premières assises de votre conscience d'adolescent; à votre jeunesse, vos maîtres donnent l'Évangile: ce livre admirable achèvera l'édification de vos consciences d'hommes, il sera le guide de votre vie et je mets au défi tous les philosophes de l'avenir, tous les inventeurs de sociologies nouvelles, d'en surpasser jamais la consolante et majestueuse beauté et de vous proposer un ensemble de doctrines plus pures, plus pratiques, plus immédiatement nécessaires à toutes les conditions humaines.

Cette tâche indispensable, la formation de votre caractère, de votre personnalité — car chacun de vous doit être quelqu'un, plus tard — vous est exceptionnellement favorisée par la générosité d'un Prince, dont vous êtes la pensée constante: Il vous protège, Il vous donne des maîtres de choix, Il leur permet, dans l'atmosphère éminemment favorable des traditions chrétiennes de ce pays, qui sont des traditions nationales, de façonner d'honnêtes gens, alors que, non loin de vous, dans l'école froide et sans âme, privée de l'image de Celui qui réclame désormais en vain de laisser venir à Lui vos jeunes camarades, tant de parents, tant d'enfants déplorent un enseignement vide des divines énergies et des fortifiants espoirs qui vous soutiennent!

Mais ce n'est pas tout: levez les yeux et, à quelques pas de cette assemblée, sous l'imposant décor du vaste édifice qui domine ce promontoire, vous trouverez, comme chaque jour, l'exemple salutaire et vivant du travail, dispensateur généreux des bienfaits de la Science: cet exemple, vous le savez, vient de haut: il a sa source dans la même bienveillance qui accueille et instruit vos jeunes années, dans le même attachement affectueux à votre cause; c'est une double reconnaissance que vous devez à notre Auguste Souverain.

Je vous ai comparés, tout à l'heure, mes jeunes amis, à une troupe se mettant en marche pour le voyage de la vie: vous partez, emportant votre bagage de connaissances, les recommandations de vos maîtres; vous avez gravé dans vos cœurs les croyances qui seront votre force. Mais il faut au voyageur du repos le long de la route: un gîte lui est nécessaire où il puisse se relever de ses fatigues et reconquérir la vigueur pour l'étape nouvelle. Cette bienfaisante retraite, vous la trouverez chaque jour dans la famille. Oh! le nom charmant! Comme il s'offre à nous, plein de calme et de délicieuse sérénité, dans le bouleversement des idées qui nous environnent, parmi les luttes qui nous assaillent et les défaillances successives qui nous attristent! Ce n'est plus seulement un abri, c'est un refuge, et dans les crises dou-

loureuses que nous traversons, il devient la forteresse où nous pouvons nous défendre contre nos ennemis et, qui mieux est, contre nous-mêmes. Il ne dépend que de nous d'y conserver intacts nos anciennes traditions, le culte fidèle de notre passé et d'y vivifier en même temps notre confiance en l'avenir.

Demeurez profondément attachés à votre famille en attendant qu'à votre tour Dieu vous accorde de fonder un nouveau foyer; sous les regards de vos parents, dans le recueillement intime de vous-mêmes, c'est là que, après l'expérience et, bien souvent, le combat de la journée, vous fortifierez votre conscience et votre sentiment chrétien. Vues du foyer domestique que d'idées se modifient, que de séduisantes théories succombent, que de discordes inutiles ou injustes s'apaisent!

Mais aussi, chers parents, si vous voulez appeler l'enfant dans la famille et mieux encore l'y retenir, c'est à vous, à vous seuls, qu'il appartient de créer vraiment le foyer gardien de vos tendresses et des projets que vous formez sur ces têtes si chères. Ce n'est pas dans une serre sans feu et livrée à tous les vents que se développent les jeunes plantes: les jardiniers réclament une température égale et constante: que ce soit, chez vous, celle de vos affections et de vos soins attentifs; témoignez de l'intérêt au travail de vos enfants, au devoir qu'il apporte de l'école, à la leçon qu'il doit apprendre, à sa vie scolaire; parlez à son cœur et autant que possible à son esprit; attachez-vous à façonner, vous aussi, cette conscience indécise encore, mais si disposée à recevoir votre empreinte maternelle; collaborez à l'œuvre des maîtres et que la transition de l'école à la famille apporte à l'enfant les mêmes influences salutaires, dans l'intimité que leur offrira la maison paisible après l'agitation de la classe, la douceur de votre dévouement après la leçon austère du professeur. Surtout qu'ils ne rencontrent auprès de vous que de louables exemples de concorde, de travail et de dignité de vie.

Mais je m'aperçois, mes chers amis, que ma pensée s'attarde dans le cercle familial... tel est son charme! Vos parents me comprennent, vous me comprendrez de plus en plus. Au surplus, il est temps que je donne enfin l'essor aux couronnes qui vont porter vos premiers succès à tous les points de cette joyeuse enceinte: il me semble que vos beaux prix s'impatiente et que, trophées de nos victoires, ils ont hâte de rejoindre leurs conquérants!

L'aimable Société la *Philharmonique* attend le geste de son chef pour nous livrer ses plus mélodieux accords: elle sait le plaisir délicat qu'apporte à nos fêtes son artistique concours; c'est pourquoy, au nom de tous, j'adresse à ses membres, à son distingué directeur l'expression de nos plus sincères remerciements.

En compagnie de ces artistes qui ont fait leurs preuves, une série de délicieuses surprises nous est réservée: sous la direction d'un maître éminent et apprécié de vous comme de ceux qui ont l'honneur de l'approcher, vos voix juvéniles, qui naguère s'ignoraient encore, vont dérouler à nos oreilles charmées toutes les féeries d'un art musical nouveau pour nous; il a fallu des persévérants efforts de votre part, entraînés par l'enthousiasme du maître, pour faire éclore, sous la magie de sa baguette, les merveilles de chant que nous allons entendre et dont nous vous félicitons à l'avance. Nous applaudissons également au talent du cher maestro Borghini qui va participer à votre succès.

Avant de terminer, mes chers amis, je veux vous adresser au nom de tous ceux qui m'entourent et que je remercie vivement de leur empressement et de leur sympathie pour vous, je veux vous adresser une demande dont la réalisation sera la meilleure récompense de leurs affections et de l'intérêt fidèle qu'ils vous ont voués; aimez votre Souverain, le Prince Albert, si généreusement préoccupé de vos jeunes destinées; aimez vos parents dévoués, aimez vos maîtres qui vous consacrent le meilleur de leur intelligence et de leur zèle: que votre attachement à leur souvenir se perpétue, le long de la vie par votre fidélité à leurs enseignements.

Après vingt-six ans de séparation, j'ai eu le bonheur de retrouver près de moi le maître le plus aimé de mon enfance: ce fut une émotion bien douce à mes souvenirs et à mon cœur; je l'aperçois à mes côtés et sa présence amie est pour moi une joie de plus en cette fête. Puissiez-vous, vous aussi, le long du chemin, ne jamais oublier ces premiers initiateurs de vos âmes au devoir et à la foi, et parvenus à la maturité, parmi les épreuves, pouvoir dire, en plaçant votre main dans celle d'un maître vénéré: Voyez, je n'ai pas changé, le bon écolier est devenu un honnête homme!

Cette allocution est chaleureusement applaudie et l'on procède ensuite à l'appel des lauréats. Cette distribution des prix a été agréablement

entrecoupée de chants remarquablement interprétés par les enfants de la maîtrise de la cathédrale, sous l'habile direction de M. l'abbé Perruchot, maître de chapelle, et de M. Borghini, chef d'orchestre.

Voici la liste des principaux lauréats:

**ÉCOLES DE MONACO-VILLE ET DE LA CONDAMINE**

*Prix d'Honneur de Leurs Altesses Sérénissimes:*

ÉCOLE DE MONACO-VIDLE. — Cours Supérieur, Mélin Alexandre. — Classe d'Honneur, Médecin Jacques. — 1<sup>re</sup> classe, Corso Antoine. — 2<sup>e</sup> classe, Loire Lucien. — 3<sup>e</sup> classe, Farine Joseph. — 4<sup>e</sup> classe, Vatrican Pierre. — 5<sup>e</sup> classe, Brico Jean. — 6<sup>e</sup> classe, Briano Albert.

ÉCOLE DE LA CONDAMINE. — 1<sup>re</sup> classe, Tort Joseph. — 2<sup>e</sup> classe, Roubaud Henri. — 3<sup>e</sup> classe, Mondino Antoine. — 4<sup>e</sup> classe, Pécori Léon. — 5<sup>e</sup> classe, Dulbecco Henri. — 6<sup>e</sup> classe, Capponi Félix. — 7<sup>e</sup> classe, Fissore Joseph.

*Prix d'Honneur de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères:* Graniou Paul, Cormier Alexandre, Boin Paul.

*Certificat d'Etudes primaires de la Principauté de Monaco:* Cormier Alexandre, Tournay Henri, Briano François, Guiglaris Dieudonné, Panizzini Jean, Bouisseren Angelo, Médecin Jacques, Rossi Pierre.

*Livrets de la Caisse d'épargne accordés par Son Altesse Sérénissime:* Corso Antoine, Lucetti Joseph, Duport Jean, Braco Paul.

*Prix de Composition française, accordé par le Comité de l'Instruction publique:* Mélin Alexandre, du Cours supérieur. — *Mentions:* Dalbera Joseph, Blancardi Paul.

*Cours de Gymnastique.* — Classe d'honneur: Brico Charles, Azzolini Lucien, Médecin Jacques, Giraud Roger. — 1<sup>re</sup> classe, Bertola, Scotto, Caraveo, Schultz. — 2<sup>e</sup> classe, Véran, Palmaro, Beraldo, Progetti.

*Elèves qui ont été le plus souvent couronnés:*

ÉCOLE DE MONACO-VILLE. — Cours supérieur: Mélin Alexandre, nommé 22 fois; Aureglia Louis, 21 fois; Maïneri Joseph, 19 fois; Graniou Paul, Sottimano Joseph, Blancardi Paul, Dalbera Joseph. — Classe d'honneur: Cormier Alexandre, Guiglaris Dieudonné, Médecin Jacques, Bouisseren Angelo, Aïnési Paul, Gastaud Honoré, Tournay Henri. — 1<sup>re</sup> classe: Corso Antoine, Scotto Paul, Camous Gaspard, Seneça Charles. — 2<sup>e</sup> classe: Loire Lucien, Verneti Jean, Sgolla Anzio, Elena Jean, Achiardi Joseph. — 3<sup>e</sup> classe: Aureglia Constant, Farine Joseph, Ravera Pascal, Datto Pierre, Mancardi Joseph. — 4<sup>e</sup> classe: Dagnino Dominique, Maccario B., Médecin Ch., Pella Guido. — 5<sup>e</sup> classe: Negro Ange, Bollo Pascal, Corso Etienne. — 6<sup>e</sup> classe: Briano Albert, Vatrican Ch., Giudici Michel.

ÉCOLE DE LA CONDAMINE. — 1<sup>re</sup> classe, division d'honneur: Tort Joseph, Dalmas Marius, Aïnési Emile, Giacobbi, Boin Paul; 1<sup>re</sup> division: Delpiano Emmanuel, Bosan Félix, Ricci Emile, Cimavilla Paul. — 2<sup>e</sup> classe: Roubaud Henri, Tourzel Louis, Aubert Honoré, Raybaud Jean, Porte Lazare. — 3<sup>e</sup> classe: Del Buono Lucien, Cigna Antoine, Mondino Antoine, Bortolan Célestin, Grégoire René. — 4<sup>e</sup> classe: Lorenzi Sylve, Pecori Léon, Verrando Joseph, Capponi Félix. — 5<sup>e</sup> classe: Dulbecco Henri, Tossano Louis, Chiavassa Gabriel. — 6<sup>e</sup> classe: Capponi Félix, Cotta Joseph, Riquette Henri. — 7<sup>e</sup> classe: Fissore Joseph, Verrando Louis, Fouquet Léon.

**ÉCOLE DE MONTE CARLO**

*Prix d'Honneur de Leurs Altesses Sérénissimes:*

Classe d'honneur, Vassallo René. — 1<sup>re</sup> classe, Maroco Marius. — 2<sup>e</sup> classe, Drago Romain. — 3<sup>e</sup> classe, Palmari Jean. — 4<sup>e</sup> classe, Féa Baptistin. — 5<sup>e</sup> classe, Trinquéri René. — 6<sup>e</sup> classe, Damiano Horace. — 7<sup>e</sup> classe, Torterolle Joseph.

L'élève Ribéri Jean a mérité le *Prix spécial offert par l'Association Amicale.*

*Certificat d'études:* Ribéri Jean, Vassallo René, Leckner Adolphe, Dulbecco Léon, Maffei Jean, Scibelli Louis, Sangeorge René, Rué Joseph.

*Elèves le plus souvent nommés:*

Classe d'honneur: Ribéri Jean, Vassallo René, Dulbecco Léon, Leckner Adolphe. — 1<sup>re</sup> classe, Maroco Marius, Bus Jean, Cerutti Marius, Meister Henri. — 2<sup>e</sup> classe: Drago Romain, Littardi Joseph, Contes Laurent, Verrando Nicolas. — 3<sup>e</sup> classe: Chiabaut Joseph, Palmari Jean, Barelli Jules, Fragola Robert. — 4<sup>e</sup> classe: Féa Baptistin, Moscio Jules, Tiraboschi Frédéric, Obéroni Michel. — 5<sup>e</sup> classe: Trinquéri René, Bizetti Jean-Baptiste, Cichero Henri, Cairaschi Térance. — 6<sup>e</sup> classe: Damiano Horace, Crovetto Henri, Masatti Jean, Sangeorge Emmanuel. — 7<sup>e</sup> classe: Borachi Joseph, Franco Eugène, Pianetta Ernest, Goirand Adolphe.

Les travaux graphiques, dessins et aquarelles, des élèves avaient été exposés dans le préau de l'Ecole et ont été fort remarquables; citons parmi les meilleurs ceux portant les signatures de Graniou Paul, Maïneri Joseph, Mélin Alexandre, Blancardi Paul, pour le dessin linéaire; de Graniou Paul, Dalbera Joseph, Maïneri Joseph, Corazzini Arabel, pour l'ornement et les figures; de Graniou et Maïneri, pour la plume et d'après nature; de Maïneri et Graniou, pour l'arpentage et levées de plans.

\* \* \*

Le lendemain samedi, à la même heure et dans le même cadre de fête, a eu lieu la distribution des prix aux jeunes filles des Ecoles primaires. M. Paul de Villeneuve, qui présidait également cette charmante cérémonie et auquel un gentil compliment de bienvenue a été adressé par une jeune élève, a prononcé un touchant discours de circonstance, parlant en termes éloquents des bienfaits de la bonne éducation féminine donnée aux jeunes filles des Ecoles chrétiennes de ce pays. La lecture du palmarès a ensuite commencé. Les élèves qui ont obtenu le plus de nominations sont:

*Certificat d'études primaires:* Massa Jeanne, Zandonella Suzanne, Muratore Brigitte, Tiberti Mathilde, Icart Joséphine, Barelli Marguerite, Raibaut Léontine, Sanita Laurence, Maseglia Félicie, Gallis Jeanne.

*Prix d'honneur de Leurs Altesses Sérénissimes:* Servetti Augustine, Gosso Marguerite, Ricord Marcelle, Otto Joséphine, Pionzo Marie.

*Prix du Comité de l'Instruction publique:* Jeanne Massa. — *Mentions:* Augustine Servetti, Marguerite Barelli.

Comme prélude aux fêtes traditionnelles de la Saint-Roman, on a joyeusement dansé avant-hier soir dans la verdoyante enceinte dressée, selon la coutume estivale, sur la promenade Sainte-Barbe. Cette salle de bal populaire, joliment pavée et illuminée, grâce au gracieux concours de la Société des Bains de Mer, est la grande attraction dominicale de la Principauté et la jeunesse de Monaco s'y retrouve toujours en foule pour danser avec un aimable entrain aux accents entraînants de l'orchestre du Comité des fêtes de la Saint-Roman. Le dévoué président de ce Comité, M. Botta, a reçu avec sa coutumière affabilité les autorités et notabilités locales qui, du haut de la tribune d'honneur, ont pris plaisir à constater le succès de cette première soirée.

La Société des Régates s'est, dimanche dernier, par une journée magnifique, rendue à l'île Saint-Honorat, qu'elle avait choisie pour but de son excursion annuelle. Comme toutes les années, une partie des membres de la Société a accompli le trajet sur le yacht de promenade le *Gladiateur* qui a quitté le port de Monaco vers six heures et demie, tandis que l'autre partie, peu de minutes après, prenait le train à destination de Cannes. Vers neuf heures, après un voyage très agréable de part et d'autre, les excursionnistes se trouvaient au complet à Cannes, et la musique, remarquablement improvisée par M. J. Capella, donnait une aubade devant la Mairie et devant le Siège de la Société des Régates Cannoises.

Vers onze heures, le *Gladiateur* appareillait pour amener tout le monde à l'île, où devait avoir lieu le traditionnel banquet.

Sous les magnifiques pins maritimes, qui bordent l'île du côté de Cannes, était dressée la table autour de laquelle prirent place 110 convives, qui firent honneur à l'excellent menu servi par le restaurant de Lérins. Au champagne, le sympathique président M. Louis Néri prit le premier la parole et, en un toast chaleureux, salua le sol français et porta la santé du Président de la République; il leva ensuite son verre à la ville de Cannes, aux Sociétés monégasques, à la presse et à la Société des Régates.

Après lui prirent tour à tour la parole ; M. Bertrand, président de la Société des Régates Cannoises ; M. de Loth, adjoint au Maire de Monaco qui a porté la santé de S. A. S. le Prince de Monaco, et a bu à l'union des Sociétés ; M. Jules Maubert, au nom de la presse ; M. A. Chiabaut, au nom des Sociétés Monégasques. Tous ces toasts furent chaleureusement applaudis et un concert improvisé qui suivit obtint le plus franc succès.

La journée fut des plus agréables et des plus cordiales. Le départ a eu lieu vers quatre heures, et à sept heures et demie tout le monde était rentré à Monaco.

Ajoutons que l'excursion s'étant doublée d'une course-croisière Monaco-Cannes, réservée aux bateaux de plaisance appartenant aux sociétaires, et que cette croisière donna des résultats remarquables et tout à l'honneur de nos yachtsmen. En voici les résultats :

Premier, *Ondine II*, à M. A. Médecin, qui accomplit le parcours en 4 h. 12' 19" — deuxième, *Colombe*, à M. F. Rocchessani, en 4 h. 14' 30" — troisième, *Scintilla*, à M. Pascal Saccone, en 4 h. 28' 16".

Les prix, qui étaient de très jolis objets d'art, ont été décernés à la fin du banquet, aux applaudissements de toute l'assistance, et de chaleureuses félicitations ont été adressées aux intrépides yachtsmen.

## SUR LE LITTORAL

De Nice :

M. le sénateur Sauvan, maire de Nice, est parti dimanche pour Paris.

Cette semaine ont eu lieu les distributions de prix aux divers établissements scolaires de Nice. Celle du Lycée a été particulièrement brillante sous la présidence de M. Bourdon, procureur de la République, dont on a fort goûté la remarquable allocution. Quant au discours traditionnellement prononcé par un professeur du lycée, il était échu cette année à M. Granger, agrégé d'histoire qui, en sa qualité d'ancien élève de l'Ecole d'Athènes, a fait un merveilleux éloge de la Grèce antique.

D'autre part, les distributions de prix aux élèves des Ecoles communales ont été présidées pour les jeunes filles par M. Louis Gassin, et pour les garçons par M. L. Bonfiglio qui, l'un et l'autre, ont fait applaudir les allocutions de circonstance qu'ils ont prononcées.

Le Comité des fêtes de Nice s'est occupé, ce mois-ci, d'expédier, dans les principales stations estivales de France et de l'étranger, des programmes et des brochures concernant les fêtes de la saison prochaine.

Des affiches seront placées dans les principaux établissements des villes d'eaux. La Compagnie P.-L.-M. s'occupe, de son côté, de l'affichage des programmes dans les gares.

## Lettre de Paris

Paris, 30 juillet 1905.

Les concours publics du Conservatoire national de musique et de déclamation viennent, cette année, d'avoir une vogue plus grande que jamais. Comme pour la première fois, ils se déroulaient dans la salle, plus spacieuse, de l'Opéra-Comique, les convoitises ont pris de redoutables proportions, chacun se flattant d'être à même d'y assister et faisant agir toutes les influences dont il pouvait disposer. Pour obtenir quelque modeste place, des trésors de diplomatie ont été dépensés ; si bien qu'en présence d'un désir aussi effréné, je me demande si, dans l'intérêt des élèves, il ne serait pas préférable de faire payer les assistants. Les sommes que l'on récolterait seraient partagées entre les lauréats et certains candidats malheureux. Comme on serait assuré de belles recettes, on pourrait en faire bénéficier ceux qui sont plus riches d'espérances que d'espèces monnayées. Je me souviens avoir entendu raconter que certain chanteur, gourmandé par son professeur pour la pauvreté du son qu'il émettait, répondit :

— Hélas ! monsieur, je n'ai, depuis hier, mangé qu'un modeste croissant !

On pourrait, de cette façon, avantager aussi ces braves instrumentistes qui, même après avoir décroché des prix, sont appelés à mener une existence humble et précaire. Certains d'entre eux courent le cachet, battent toute la journée le pavé de Paris à la recherche de leçons, et rentrés chez eux, épuisés, se mettent à travailler leur morceau de concours. Croyez bien qu'à ceux-là toute somme qui leur serait distribuée serait considérée comme une bonne aubaine. N'est-il pas étrange que ces jeunes gens, qui sont l'attrait de ces séances, puissent être la distraction gratuite d'oisifs et de désœuvrés, alors que l'entrée est payante au Jardin d'Acclimatation pour assister aux ébats de phoques ou de singes !

Sans nous attarder sur ces considérations, constatons de suite que les concours de cette année ont été, en leur ensemble, assez ternes. Il n'y a pas à indiquer, de façon spéciale, quelque concurrent qui se soit, dès maintenant, signalé à l'attention par des mérites particuliers.

Les classes de violon et de violoncelle, comme celles d'alto et de harpe, nous ont présenté d'excellents sujets et le jour est encore loin où nos orchestres auront à souffrir de la pénurie de bons instrumentistes. Le piano ne menace pas non plus de chômer. Nombreux ont été les pianistes des deux sexes qui ont rivalisé de zèle dans l'interprétation de la seconde *Ballade* ou de l'*Allegro* de concert de Chopin.

Les élèves de chant ont été, en général, assez médiocres. Parmi les mieux doués, nous citerons : M<sup>lles</sup> Chenal, Mathieu, Miral, Tasso, Lapeyrette, MM. Carbelly, Corpait, Petit et Lucazeau.

La séance d'opéra-comique a déchainé un orage.

M. Petit s'était montré fort remarquable dans un fragment du troisième acte du *Rêve*, d'Alfred Bruneau ; il avait phrasé avec ampleur et avait fait preuve d'autorité, de talent même.

Le jury ne lui a rien accordé.

M<sup>lle</sup> Mathieu avait chanté avec grâce, élégance et charme la Rosine du *Barbier* et la Norine de *Don Pasquale*. Elle avait séduit le public par la flexibilité de sa voix, la facilité de ses vocalises et l'air espiègle et mutin qui se dégageait de sa petite personne. On s'attendait à la voir gratifiée d'un premier prix, et le jury déclara, par la bouche de M. Théodore Dubois, qu'il n'y avait pas lieu de décerner de premier prix.

Ce fut, alors, un beau vacarme ! On se serait cru subitement introduit dans une maison d'aliénés. Ce n'étaient que vociférations, que glapissements, que visages courroucés, que bras levés, poings menaçants, attitudes désordonnées ! Je voyais arriver le moment où M. Dubois allait donner l'ordre de faire manœuvrer le grand jeu de secours en cas d'incendie pour calmer, par une forte douche, cette salle en démenée. Mais M. Dubois répugne aux moyens violents ; il préféra se résigner à une retraite digne. Il prévint donc ces auditeurs agités qu'il renonçait à continuer la lecture des décisions du jury et que ceux qui désireraient être renseignés n'auraient qu'à aller, le lendemain matin, au Conservatoire, où la liste des récompenses serait affichée. La foule, turbulente et déçue, se retira sur la place Boieldieu, qu'elle emplit d'un joyeux tumulte.

L'accord s'est heureusement rétabli, au concours d'opéra, entre le jury et le public. A cette séance, M. Petit obtint son premier prix, qu'il partagea avec M. Corpait. Ce dernier se montra très adroit comédien et chanteur habile, dans le monologue de *Charles VI* qui précède, au second acte, la scène des Cartes. M. Carbelly (deuxième prix) chanta avec art l'adjuration de *Guillaume Tell* à son fils Jemmy ; M. Carbelly avait dit de façon très remarquable, au concours de chant, l'air « Monstres redoutables », du *Dardanus*, de Rameau. Les élèves femmes furent gratifiées de quatre prix : deux premiers à M<sup>lles</sup> Chenal et Mancini, deux seconds à M<sup>lles</sup> Lapeyrette et Lamare. Il me semble qu'on aurait pu distribuer quatre premiers prix, car M<sup>lles</sup> Lapeyrette et Lamare ne furent nullement inférieures à leurs camarades, mieux récompensées. Le public se montra fort satisfait de cette distribution de lauriers et le jury, qui avait été fortement houspillé au concours d'opéra comique, fut bruyamment applaudi à la séance d'opéra.

\* \* \*

A propos de la gratuité des places aux concours publics du Conservatoire, notre confrère le *Figaro* publie l'intéressant et instructif écho suivant :

« ... Il n'était pas douteux qu'à la façon dont avaient été distribuées les fameuses cartes d'admission, un trafic finirait par s'établir et qu'on pourrait, moyennant finances, s'en procurer aux abords de l'Opéra-Comique. En envoyant, en effet, des places à des gens tout à fait étrangers au monde du théâtre et qui ne se souciaient que très médiocrement d'aller entendre, par cette chaleur, quarante ou cinquante morceaux de chant, de tragédie ou de comédie, on était sûr que ces places tomberaient dans le domaine

public et qu'il se trouverait des malins pour en faire argent.

Le fait s'est révélé à l'un des derniers concours, au moment où une partie de la salle, mécontente des décisions du jury, se livrait à un vacarme épouvantable. Un des spectateurs se faisant remarquer par la violence de ses protestations, son voisin, qui était un journaliste, crut devoir intervenir :

— Mais voyons, monsieur, calmez-vous. . .

— De quoi vous mêlez-vous ? répondit l'autre. Il m'est bien permis, je suppose, de protester. . .

— Mais non !

— Si, monsieur, c'est mon droit : j'ai payé ma place comme vous !

Le journaliste, un peu surpris, crut avoir affaire à un mauvais plaisant. Mais rien n'était plus sérieux : l'irascible spectateur avait payé son fauteuil dix francs — deux francs de plus qu'au théâtre ! — et, comme de juste, il en voulait pour son argent. . . »

L. S.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La vitesse du vent et les vagues de l'Océan.**

— D'après un collaborateur de *Monthly Weather Review*, une étude reposant sur plusieurs centaines d'observations permet d'établir qu'en pleine mer la hauteur de la vague est, en général, en pieds (de 30 centimètres) la moitié de la vitesse du vent en milles *Statute* à l'heure. De la vitesse du vent on peut déduire la hauteur des vagues à peu de chose près. Il faut remarquer que la durée du vent est sans grande importance ; peu importe qu'il souffle depuis longtemps ou depuis peu : l'action du vent s'établit vite. La durée du vent n'agit guère que sur la longueur de la vague : avec un vent constant, établi depuis quelque temps, la vague est plus longue. On a observé au Cap de Bonne Espérance que les vagues restaient à peu près de hauteur égale, au premier et au quatrième jour de vent ; mais la longueur était au quatrième jour le double de ce qu'elle était au premier.

**Action de l'eau de mer sur le ciment.** —

M. H. Le Châtelier vient de publier les résultats d'une étude qu'il a faite sur la décomposition des ciments par l'eau de mer. Les aluminates et les silicates de calcium sont attaqués lorsqu'ils se trouvent en contact avec des sels de magnésium, et il se forme des chlorures et des sulfates solubles. L'aluminate de calcium réagissant sur le sulfate de calcium qu'a pu produire l'action du sulfate de magnésium sur les éléments calcaires du ciment, donne un sulfo-aluminate de calcium capable de cristalliser, en gonflant et fendillant la masse. L'eau de mer pénètre d'ailleurs dans le ciment, soit par des solutions de continuité, soit, dans les parties saines, par une véritable diffusion. Tous les phénomènes de désagrégation des ciments à la mer dépendent de la formation d'une croûte superficielle très mince qui, d'une part, ralentit les échanges par diffusion, mais, d'autre part, à la suite de la formation du sulfo-aluminate de calcium, amène des fendillements qui permettent ensuite la pénétration de l'eau de mer en grande quantité. (*Journal de Pharmacie et de Chimie*, 16 avril 1905, p. 407, d'après les *Annales des Mines*).

**Le commerce des principaux pays en 1902-1903-1904.** — Les pays qui ont le plus gros chiffre d'importations pour cette période sont :

1° L'Angleterre avec 11,564,400,000 francs pour 1902, 11,825,675,000 francs pour 1903 et 12,026,000,000 francs pour 1904 ;

2° L'Allemagne avec 7,038,750,000 francs pour 1902, 7,503,350,000 francs pour 1903 et 7,863,725,000 francs pour 1904 ;

3° Les Etats-Unis avec 5,048,525,000 francs pour 1902, 5,184,875,000 francs pour 1903 et 5,397,100,000 francs pour 1904 ;

4° La France avec 4,394,025,000 francs pour 1902, 4,801,200,000 francs pour 1903 et 4,711,450,000 francs pour 1904 ;

Viennent ensuite la Belgique, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, les Indes anglaises, la Suisse, l'Espagne, le Japon et l'Egypte.

Pour les exportations de ces mêmes années nous avons :

1° L'Angleterre avec 7,085,600,000 francs pour 1902,

7,270,000,000 francs pour 1903 et 7,520,450,000 francs pour 1904 :

2° Les Etats-Unis avec 6,944,100,000 francs pour 1902, 7,591,925,000 francs pour 1903 et 7,425,775,000 francs pour 1904 ;

3° L'Allemagne avec 5,847,225 francs pour 1902, 6,268,300,000 francs pour 1903 et 6,465,625,000 francs pour 1904 ;

4° La France avec 4,252,175,000 francs pour 1902, 4,252,500,000 francs pour 1903 et 4,475,000,000 francs pour 1904.

Viennent ensuite et par ordre : les Indes anglaises, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Japon, l'Espagne et l'Egypte. (*Bulletin de Statistique et de Législation comparée*, janvier 1905).

LETTRES ET ARTS

**Pour les poètes.** — Le prix Sully-Prudhomme ne sera pas décerné cette année.

Sur les cent cinquante poèmes envoyés par les concurrents, la Société des Gens de Lettres en avait retenu deux : l'un a pour auteur M. Despax ; l'autre, M. Moustier, capitaine au 28<sup>e</sup> de ligne, à la caserne de la Pépinière, à Paris.

Mais son jury ne voulant pas diviser le prix a décidé, après avoir soumis le cas à M. Sully-Prudhomme, d'en répartir le montant entre un certain nombre de poètes intéressants soit par leur situation, soit par leur talent ; et quinze cents francs du prix Sully-Prudhomme viennent donc d'être distribués par mandats de cent à deux cents francs à douze poètes dont toute la richesse était dans leurs rimes.

**L'art en Belgique.** — Il est question d'élever à Dinant, un monument à Antoine Wiertz. L'emplacement choisi est la promenade de Meuse, en face de la rue qui porte déjà son nom.

La statue en bronze du célèbre artiste sera placée sur un rocher de trois mètres de haut. Elle aura près de trois mètres de hauteur.

M. de Haene a signé l'engagement pour l'exécution de l'œuvre. Wiertz, d'après la maquette, est représenté le manteau rejeté sur l'épaule, tenant une palette d'une main et un pinceau de l'autre. On espère faire l'inauguration du monument cette année encore.

Le projet existait de reproduire en proportions gigantesques l'œuvre de Wiertz, « le triomphe de la lumière » ; cette reproduction n'aurait pas mesuré moins de 56 mètres ; faute de revenus, il a fallu en abandonner l'idée.

La ville de Bâle est toujours sans théâtre. Depuis l'incendie de la nuit du 7 au 8 octobre 1904, rien encore n'a été absolument décidé pour la reconstruction.

Les uns veulent que le théâtre soit reconstruit sur le même emplacement, et que l'on supprime 150 places (l'ancien théâtre pouvait contenir 1,257 personnes). Les autres veulent que l'on reconstruise un théâtre dans un emplacement moins central, mais plus vaste ; ils veulent que le théâtre ait au moins 1,200 places ; de plus, la somme consacrée à la reconstruction ne devrait pas dépasser 1,800,000 francs.

La plupart des théâtres suisses et allemands nouvellement faits ont coûté beaucoup plus : le théâtre de Zurich, qui contient 1,253 places assises, a coûté 2 millions ; le théâtre de Francfort (1,160 places), 2,712,000 francs ; le Stadttheater de Cologne (1,806 places), 5 millions ; le Stadttheater de Wiesbaden (1,400 places), 3 millions.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Billets de vacances à prix réduits pour familles

La Compagnie émet, du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre, des billets d'aller et retour collectifs de vacances de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, de toutes gares à toutes gares, sous condition d'un parcours simple minimum de 300 kilomètres, aux familles d'au moins trois personnes.

Validité jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. — Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples (pour les deux

premières personnes), le prix d'un billet simple pour la troisième personne, la moitié de ce prix pour la quatrième et chacune des suivantes.

Si la famille ne comprend que trois voyageurs, ceux-ci sont tenus de voyager ensemble ; si elle en comprend davantage, trois d'entre eux au moins sont tenus de voyager ensemble ; les autres peuvent voyager isolément, moyennant un supplément, dans les conditions suivantes :

A) Un billet collectif est établi et le prix calculé pour tous les titulaires ;

B) Un coupon d'aller et un coupon de retour, pour la même classe et le même parcours que le billet collectif, sont établis au nom de chacun des voyageurs autorisés à voyager isolément.

Sur le vu de ces coupons individuels, leur titulaire obtiendra, aux gares de départ et de retour, un billet au tarif militaire contre paiement de sa valeur.

Arrêts facultatifs. Faire la demande de billets, quatre jours au moins à l'avance, à la gare de départ.

NOTA. — Il peut être délivré, à un ou plusieurs des voyageurs inscrits sur un billet collectif de vacances et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille entre la gare de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

EXEMPLE : Une famille de quatre personnes, ayant à faire un parcours d'au moins 600 kilomètres, aller et retour, paiera pour ce parcours :

	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.
Les deux premières..... fr.	134,40	90,80	59,20
La troisième.....	33,60	22,70	14,80
La quatrième (1) .....	16,80	11,35	7,40
	184,80	124,85	81,40
Timbre.....	0,10	0,10	0,10
Soit, pour les 4 personnes composant la famille.....	184,90	124,95	81,50

(1) Au cas où la famille se composerait de plus de 4 personnes, chaque personne en sus paiera également : 16 fr. 80 en 1<sup>re</sup> classe, 11 fr. 35 en 2<sup>e</sup> classe et 7 fr. 40 en 3<sup>e</sup> classe.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précède ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

REINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 23 au 30 Juillet 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Sable
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.

DÉPARTS du 23 au 30 Juillet.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cannes	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Sur lest
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905